



CC des Terres d'Apcher (Siren : 200006765)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Alban-sur-Limagnole
Arrondissement	Mende
Département	Lozère
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	26/12/2006
Date d'effet	26/12/2006

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Jean-Noël BRUGERON

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	48120 SAINT-ALBAN SUR LIMAGNOLE
Téléphone	04 66 31 50 29
Fax	04 66 31 58 70
Courriel	secretariat@lemalzieu.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	6 290
-----------------------------	-------

Densité moyenne 16,11

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 18

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
48	Albaret-Sainte-Marie (214800021)	584
48	Chaulhac (214800468)	82
48	Fontans (214800633)	218
48	Julianges (214800773)	70
48	La Fage-Saint-Julien (214800591)	296
48	Lajo (214800799)	108
48	Le Malzieu-Forain (214800898)	475
48	Le Malzieu-Ville (214800906)	814
48	Les Bessons (214800252)	453
48	Les Monts-Verts (214800120)	347
48	Paulhac-en-Margeride (214801102)	106
48	Prunières (214801219)	267
48	Saint-Alban-sur-Limagnole (214801326)	1 484
48	Sainte-Eulalie (214801490)	49
48	Saint-Léger-du-Malzieu (214801698)	208
48	Saint-Pierre-le-Vieux (214801771)	306
48	Saint-Privat-du-Fau (214801797)	143
48	Serverette (214801888)	280

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 14

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>Protection et mise en valeur de l'environnement ? mise en place d'un service d'assainissement non collectif (S.P.A.N.C.).</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Développement économique : aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire ; actions de développement économique d'intérêt communautaire. Sont considérées d'intérêt communautaire : -les zones d'activité futures, -participation à la promotion, à l'aménagement et au développement économique et culturel de la Margeride : adhésion au Syndicat Mixte Interdépartemental des Monts de la Margeride, - la réalisation d'un point multi-services à Serverette ; - la création et la gestion des futurs ateliers-relais. ? la réalisation d'une station de distribution de carburants et commerce multi-services au Malzieu-Ville ; l'aménagement des biens de l'ancienne gare d'Arcomie.</i>

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) - Réalisation d'unités de conditionnement et de stockage de plaquettes pour chaufferie bois - réalisation d'un point multi-services à Serverette
<b>Aménagement de l'espace</b>
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur Etudes sur l'utilisation de l'espace intercommunal et recherche de la cohérence dans les politiques communales : l'intérêt communautaire s'entend par un espace qui dépasse les limites d'une commune
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire. Sont considérés d'intérêt communautaire : -les zones d'aménagement concerté futures
- Etudes et programmation études sur l'utilisation de l'espace intercommunal et recherche de la cohérence dans les politiques communales
<b>Développement touristique</b>
- Tourisme Réalisation d'opérations en matière d'aménagement touristique et culturel : Est considérée d'intérêt communautaire : ? la valorisation du site patrimonial de la Tour d'Apcher ; . la réalisation d'un centre de vacances pour handicapés au Villaret de Saint-Alban-sur-Limagnole. ? la mise en ?uvre et fonctionnement d'une via ferrata dans les gorges de la Truyère.
<b>Logement et habitat</b>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
<b>Autres</b>
- Préfiguration et fonctionnement des Pays Participation à la mise en ?uvre de la politique de Pays
- Gestion d'un centre de secours Soutien des actions menées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Lozère (prise en charge des contributions communales au S.D.I.S., dans les conditions prévues aux articles L. 1424-35 et L. 1424-36 du code général des collectivités territoriales).? Réalisation de centres de secours des sapeurs pompiers.
- Autres ? Interventions en tant que mandataire pour le compte des communes membres : ? La communauté de communes pourra intervenir en tant que mandataire pour le compte des communes membres. L'intervention de la communauté s'opère dans le cadre de conventions de mandats conclues avec les communes membres de la communauté, régies par les dispositions de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique ? Fonds de concours ? la communauté de communes des Terres d'Apcher pourra verser à une ou plusieurs de ses communes membres des fonds de concours et réciproquement des fonds de concours pourront être versés par une ou plusieurs communes membres à la communauté de communes des Terres d'Apcher, conformément à la législation en vigueur.

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
48	SIVOM de La Montagne (244800256)	SM fermé	14 549
48	Syndicat mixte Les Monts de la Margeride (254800550)	SM fermé	24 407

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)